

SUPPORT DE RÉUNION

CRÉATION DU LABEL «CONCEPTION ET CONSTRUCTION DES INSTALLATIONS DE MÉTHANISATION»

Animateur :

Maxime BRISSAUD



06 65 33 58 79

maxime.brissaud@ch4process.fr

Réunion 04

18 décembre 2018

Prestation réalisée pour :

Club
Biogaz

SOMMAIRE :

- I. POINT SUR LIVRABLE 1 : GUIDE POUR UTILISATEURS DU LABEL**
- II. POINT SUR LIVRABLE 2 : LISTE DES CRITÈRES**
- III. PRÉSENTATION STRUCTURE LIVRABLE 3 : GUIDE TECHNIQUE POUR MAITRES D'OUVRAGE/PORTEURS DE PROJETS**
- IV. POINT PLANNING**



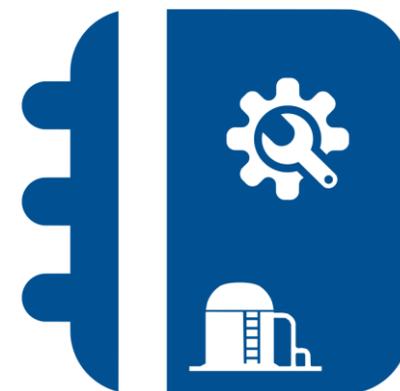
PRÉAMBULE AUX PROCHAINES DIAPOSITIVES

- **LES LIVRABLES 1 ET 2 SONT ENCORE DES DOCUMENTS DE TRAVAIL !**
 - ⇒ les éléments présentés ci-après restent au stade d'ébauche et doivent servir aux échanges



I. POINT SUR LIVRABLE 1 : GUIDE POUR UTILISATEURS DU LABEL

Modifications suite aux premières communications du document
« Guide de Fonctionnement du label »



L1 : MODIFICATIONS IMPORTANTES

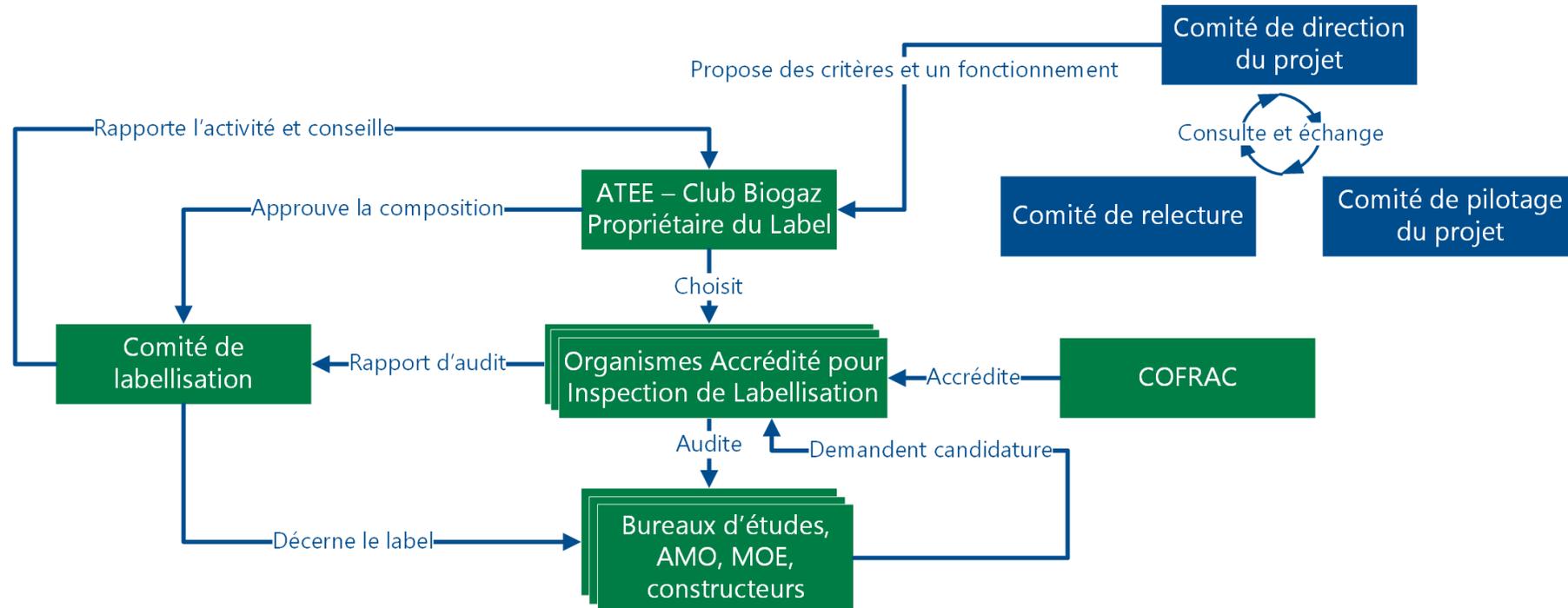
- Changement de norme de référence pour permettre le fonctionnement envisagé (comité de labellisation qui décerne le label) :
 - ⇒ La norme de référence devient la **ISO/CEI17020** (en remplacement de la ISO/CEI17065)
- Conséquences :
 - Les Organismes Accrédités pour Audit de Labellisation (**OAPAL**) deviennent des **Organismes Accrédités pour Inspection de Labellisation (OAPIL)**
 - Ils doivent être accrédités par le COFRAC selon la norme **ISO/CEI 17020** (Évaluation de la conformité - Exigences pour le fonctionnement de différents types d'organismes procédant à l'inspection).
 - Il est désormais question d'**inspection** et non plus d'**audit**
 - *A travailler les appellations et anagrammes permettant de faire disparaître autant que possible le terme « inspection »/ « inspecteur » qui peut avoir des connotations plus négatives qu' « audit » ou « auditeur »*



L1 : POURQUOI UN COMITÉ DE LABELLISATION ?

- Retour sur la décision de fonctionner avec un **comité de labellisation** qui décide seul de décerner ou non le label :
 - ⇒ **volonté de souplesse** et de flexibilité au démarrage du label (possibilité de décerner le label même si quelques non-conformités subsistent et sont passées en axes d'amélioration)
 - ⇒ **facilité d'évolution** (pour pouvoir s'adapter aux premiers retours d'expériences et aux autres labels/certifications en construction ou à venir)
 - ⇒ importance de **l'acceptation de la démarche** de label, avec une nécessité forte d'**ouverture** aux professionnels de la filières (ne pas laisser la décision de labellisation aux seuls professionnels de l'audit ne maîtrisant pas encore pleinement les spécificités de la filière). Le comité de labellisation permettra notamment des échanges en dehors du Club Biogaz, sur la base de dossiers concrets.
- Pour rappel, dans le modèle anglais de l'ABDA, ce sont les organismes qui réalisent l'audit/l'inspection qui décernent ou non le label sur la base d'un listing défini de critères.
 - ⇒ Il sera assez simple de pouvoir évoluer, si souhaité par la profession et si le comité de labellisation n'a plus de valeur ajoutée, vers une logique où l'organisme d'inspection devient organisme labellisateur

L1 : MISE À JOUR DE L'ENSEMBLE DES LOGIGRAMMES



➔ Attention, il n'est pas représenté le secrétariat du Label, mais **assuré par l'ATEE** (financement à vérifier)

I. RESTE À FAIRE SUR LE LIVRABLE 1

Diffusion de la version 1.16 le 17/12/2018

Travail restant à réaliser sur le livrable 1, « Guide de Fonctionnement du label » :

- ⇒ valider les définitions avec le GT Contrat et compléter autant que nécessaire
- ⇒ intégrer toutes les remarques, retours et commentaires du comité de relecture et du COPIL
- ⇒ ajouter un diagramme de correspondance avec l'iso9001 (ou changer l'organisation du document pour retrouver une logique de sommaire identique à l'iso 9001)
- ⇒ ajouter de la mise en page et des illustrations
- ⇒ définir un logo, une image représentant le label (sans la présence du logo Club Biogaz)



II. POINT SUR LIVRABLE 2 : LISTE DES CRITÈRES

Contenu et exemples de critères



L2 : RAPPEL DU PRINCIPE DE L'INSPECTION

- Pour rappel, la labellisation se réalise en 5 phases :
 1. Le candidat vérifie en interne si il pense répondre aux critères du label
 2. Le candidat contacte une Organisme accrédité et reçoit une liste de demandes d'informations
 3. L'Organisme analyse les informations reçues et vérifie si les prérequis sont respectés (pré-inspection)
 4. Un inspecteur de l'Organisme se rend dans l'établissement du candidat et réalise deux étapes supplémentaires d'inspection:
 - a. Inspection documentaire
 - b. Inspection projets
 5. L'inspecteur rédige un rapport engageant à destination du comité de labellisation qui décerne ou non le label.
- L'inspection comporte donc 3 étapes :
 - ⇒ **Pré-inspection** où les **prérequis** sont vérifiés et les **responsables** identifiés
 - ⇒ **Inspection documentaire**, où l'existante de **processus** répondant aux critères est vérifiée ;
 - ⇒ **Inspection projets**, où l'**utilisation** et la **documentation** de ces processus pour un ou plusieurs projets témoins sont vérifiés.



L2 : RAPPEL DU PRINCIPE DE L'INSPECTION (SUITE)

En phase de pré-inspection	En phase d'inspection documentaire	En phase d'inspection de projet
<ul style="list-style-type: none"><input type="checkbox"/> Si le candidat respecte les prérequis<input type="checkbox"/> Quels sont les responsables ?	<ul style="list-style-type: none"><input type="checkbox"/> L'existence de procédure interne pour chaque critère	<ul style="list-style-type: none"><input type="checkbox"/> L'utilisation de ces procédures internes sur le ou les projets échantillonnés<input type="checkbox"/> L'intervention des responsables identifiés



L2 : IDENTIFIER LES RESPONSABLES

- Pour rappel, l'inspecteur doit vérifier :
 - ⇒ Pendant la phase d'inspection documentaire que toutes les compétences ont été identifiées ;
 - ⇒ Pendant la phase d'inspection projet que ces ressources sont intervenues en renseignement ou vérification ou validation des procédures et modèles.

Compétence	Référent (s) (salarié ou prestataire)	Titre / Société	En poste depuis / Contrat depuis	CV
Ingénierie financière				
Réglementation juridique (contrats)				
Réglementation juridique (assurances)				
Sécurité				
Technique (Général – Process)				
Technique (Génie Civil)				
Technique (Génie électrique)				
Technique (Génie mécanique)				
Technique (Agronomie)				
Technique (Biologie)				
Management de projet				

➡ *les ressources peuvent être externes à l'entreprise candidate mais doivent toujours être identifiées*

L2 : DÉCOUPAGE DES CRITÈRES (RAPPEL)

- Trois grandes parties de critères :
 1. **Obligations du candidat** (ou prérequis)
 2. **Compétences et méthodes**
 3. **Amélioration continue**
- Principes :
 - ⇒ la première partie regroupe les critères indispensables pour pouvoir prétendre à la labellisation
 - ⇒ la partie deux les critères à réunir dans le plus grand nombre possible en fonction de la portée de la candidature (AMO et MOE notamment)
 - notions « obligatoire » ou « optionnels » (criticité) précisés dans le tableau à venir
 - ⇒ la partie trois sert à apprécier la prise en compte de la nécessité d'apprentissage et d'amélioration continue

Ci-après les 75 projets de critères de la partie 2 qui seront repris dans le tableau présenté en COPIL3

CRITÈRES COMPÉTENCES ET MÉTHODES : INGÉNIERIE FINANCIÈRE

- **Ingénierie financière :**

- ⇒ Modèle de BP
- ⇒ Outil d'appréciation du point mort projet
- ⇒ Outil de calcul de rentabilité
- ⇒ Outil d'appréciation des risques du projet

Pour chaque
critère

En phase d'inspection documentaire	En phase d'inspection de projet			
<input type="checkbox"/> Document modèle existant	<input type="checkbox"/> Utilisé et validé par le référent	<input type="checkbox"/> Utilisé mais non validé par le référent	<input type="checkbox"/> Non utilisé	<input type="checkbox"/> Non applicable

CRITÈRES COMPÉTENCES ET MÉTHODES : INGÉNIERIE DES CONTRATS

• Ingénierie des contrats

- ⇒ Document de définition des Lots avec indiqué l'intervention de l'entreprise
- ⇒ Document d'identification des responsables conception/construction/fourniture pour chaque Lots
- ⇒ Document attestant que le MOE n'intervient pas en AMO sur un même projet
- ⇒ Document de revue d'interfaces
- ⇒ Procédure de réception détaillée (étapes, jalons et documents/PV associés)
- ⇒ Modèle d'identification de la nature et des niveaux d'engagements
- ⇒ Modèle de calendrier de paiement (défini sur étapes jalons contractuels avec documents associés)
- ⇒ Présence d'une caution de restitution d'acompte
- ⇒ Modèle de document précisant les modalités en cas de réserves et litiges

Pour chaque
critère

En phase d'inspection documentaire	En phase d'inspection de projet			
<input type="checkbox"/> Document modèle existant	<input type="checkbox"/> Utilisé et validé par le référent	<input type="checkbox"/> Utilisé mais non validé par le référent	<input type="checkbox"/> Non utilisé	<input type="checkbox"/> Non applicable

CRITÈRES COMPÉTENCES ET MÉTHODES : VOLET ASSURANTIEL

• Volet Assurantiel

- ⇒ Document de définition des activités de l'entreprise (précisant notamment les scopes de conception et construction et les lots où l'entreprise peut intervenir)
- ⇒ Document détaillant le niveau de couverture de l'entreprise (avec précision concernant la RCAE)
- ⇒ Outil de suivi des assurances pour les prestataires et fournisseurs

Pour chaque
critère

En phase d'inspection documentaire	En phase d'inspection de projet			
<input type="checkbox"/> Document modèle existant	<input type="checkbox"/> Utilisé et validé par le référent	<input type="checkbox"/> Utilisé mais non validé par le référent	<input type="checkbox"/> Non utilisé	<input type="checkbox"/> Non applicable

CRITÈRES COMPÉTENCES ET MÉTHODES : SÉCURITÉ ET MAITRISE DES RISQUES

• Sécurité et maîtrise des risques

- ⇒ Outil d'analyse des risques HAZOP
- ⇒ Outil de revue des obligations ICPE pour les projets
- ⇒ Outil de vérification du respect de la réglementation Machine pour les composants de l'installation
- ⇒ Diffusion des fiches techniques de l'INERIS aux responsables projets de l'entreprise et au client
- ⇒ Modèles de Notices d'instruction pour respect réglementation Machine pour l'installation générale
- ⇒ Procédure de contrôle de l'absence de fuite gaz
- ⇒ Modèle de PPSPS
- ⇒ Outil de suivi des formations et habilitations du personnel intervenant
- ⇒ Modèle de formation sécurité pour les intervenants sur site et pour les futurs exploitants
- ⇒ Outil de suivi d'ouverture des soupapes de sécurité

Pour chaque
critère

En phase d'inspection documentaire	En phase d'inspection de projet			
<input type="checkbox"/> Document modèle existant	<input type="checkbox"/> Utilisé et validé par le référent	<input type="checkbox"/> Utilisé mais non validé par le référent	<input type="checkbox"/> Non utilisé	<input type="checkbox"/> Non applicable

CRITÈRES COMPÉTENCES ET MÉTHODES : TECHNIQUE (GÉNÉRAL – PROCESS)

• Technique (Général – Process)

- ⇒ Outils de vérification du dimensionnement pour les volumes et tonnages entrants
- ⇒ Modèle de PFD pour représentation des flux du projet
- ⇒ Outil de bilan matière avec identification des capacités min/max/moyen (équipement/ouvrage limitant identifié)
- ⇒ Outil de bilan énergie avec identification des capacités min/max/moyen (équipement/ouvrage limitant identifié)
- ⇒ Outils de vérification des volumes et aires de stockages des produits entrants et sortants
- ⇒ Outil de vérification des capacités et adéquation des équipements (validation des équipements pour les débits min/max/moyen + limites qualité fluide notamment MS si liquide/pâteux et teneur H₂O et H₂S pour gaz)
- ⇒ Outil d'identification des risques d'indésirables dans les substrats entrants
- ⇒ Outil de chaine de sécurité surpression avec étape de torche automatisée

Pour chaque
critère

En phase d'inspection documentaire	En phase d'inspection de projet			
<input type="checkbox"/> Document modèle existant	<input type="checkbox"/> Utilisé et validé par le référent	<input type="checkbox"/> Utilisé mais non validé par le référent	<input type="checkbox"/> Non utilisé	<input type="checkbox"/> Non applicable

CRITÈRES COMPÉTENCES ET MÉTHODES : TECHNIQUE (GÉNÉRAL – PROCESS) - SUITE

• Technique (Général – Process) - suite

- ⇒ Outil d'identification des compteurs avec représentation des compteurs contractuels (notamment ceux intervenant pour le calcul des performances)
- ⇒ Modèle de calcul des performances
- ⇒ Modèle de liste des maintenances à prévoir avec classification selon norme NFX 60-000
- ⇒ Modèle de liste d'outils à prévoir pour les maintenances niveau 1 et 2
- ⇒ Modèle de liste des pièces détachées à prévoir pour les maintenances 1, 2, 3 et 4
- ⇒ Modèle de DOE rédigé en français
- ⇒ Modèle de formation à la méthanisation pour les clients

Pour chaque
critère

En phase d'inspection documentaire	En phase d'inspection de projet			
<input type="checkbox"/> Document modèle existant	<input type="checkbox"/> Utilisé et validé par le référent	<input type="checkbox"/> Utilisé mais non validé par le référent	<input type="checkbox"/> Non utilisé	<input type="checkbox"/> Non applicable

CRITÈRES COMPÉTENCES ET MÉTHODES : TECHNIQUE (GÉNIE CIVIL)

• Technique (Génie Civil)

- ⇒ Outils de vérification des descentes de charges
- ⇒ Procédures de vérification du terrassement avant démarrage du génie civil
- ⇒ Procédure de vérification de l'étanchéité des cuves

Pour chaque
critère

En phase d'inspection documentaire	En phase d'inspection de projet			
<input type="checkbox"/> Document modèle existant	<input type="checkbox"/> Utilisé et validé par le référent	<input type="checkbox"/> Utilisé mais non validé par le référent	<input type="checkbox"/> Non utilisé	<input type="checkbox"/> Non applicable

CRITÈRES COMPÉTENCES ET MÉTHODES : TECHNIQUE (GÉNIE ÉLECTRIQUE)

• Technique (Génie électrique)

- ⇒ Outil de dimensionnement des câbles de puissances
- ⇒ Modèle d'architecture de communication et réseaux pour la gestion de l'instrumentation
- ⇒ Modèle d'identification des arrêts et coupures d'urgences avec information sur les coupures provoquées
- ⇒ Suivi des versions de schémas électrique et identification de la version « Tel que Construit »
- ⇒ Procédure de réception et mise en service des armoires électriques
- ⇒ Procédure de vérification des boucles de sécurité
- ⇒ Outil d'identification des équipements placés en zone Atex
- ⇒ Outil listant l'ensemble des équipements avec la distribution de puissance associée (puissance installée, puissance secourue, puissance moyenne attendue)
- ⇒ Outil d'estimation des consommations électriques
- ⇒ Document explicatif des enregistrements de données et historiques d'alarmes

Pour chaque
critère

En phase d'inspection documentaire	En phase d'inspection de projet			
<input type="checkbox"/> Document modèle existant	<input type="checkbox"/> Utilisé et validé par le référent	<input type="checkbox"/> Utilisé mais non validé par le référent	<input type="checkbox"/> Non utilisé	<input type="checkbox"/> Non applicable

CRITÈRES COMPÉTENCES ET MÉTHODES : TECHNIQUE (GÉNIE MÉCANIQUE)

• Technique (Génie mécanique)

- ⇒ Outil de dimensionnement des canalisations
- ⇒ Outil de dimensionnement des pompes et équipements de transfert fluides (liquide, gaz, solides)
- ⇒ Procédure de vérification de l'absence de fuite liquide
- ⇒ Procédure de vérification de l'absence de fuite gaz

Pour chaque
critère

En phase d'inspection documentaire	En phase d'inspection de projet			
<input type="checkbox"/> Document modèle existant	<input type="checkbox"/> Utilisé et validé par le référent	<input type="checkbox"/> Utilisé mais non validé par le référent	<input type="checkbox"/> Non utilisé	<input type="checkbox"/> Non applicable

CRITÈRES COMPÉTENCES ET MÉTHODES : TECHNIQUE (AGRONOMIE)

- **Technique (Agronomie)**

⇒ Outil d'estimation de la qualité des digestats

⇒ Outils d'identification des équipements à prévoir pour gérer/transporter les digestats

Pour chaque
critère

En phase d'inspection documentaire	En phase d'inspection de projet			
<input type="checkbox"/> Document modèle existant	<input type="checkbox"/> Utilisé et validé par le référent	<input type="checkbox"/> Utilisé mais non validé par le référent	<input type="checkbox"/> Non utilisé	<input type="checkbox"/> Non applicable

CRITÈRES COMPÉTENCES ET MÉTHODES : TECHNIQUE (BIOLOGIE)

• Technique (Biologie)

- ⇒ Outils de vérification de l'équilibre de la ration apporté (C/P/N) avec prise en compte des saisonnalités
- ⇒ Outil de vérification des temps de séjours
- ⇒ Outil d'estimation des productions de biogaz
- ⇒ Procédures de gestion des situations biologiques critiques (moussage, acidification, lessivage)

Pour chaque
critère

En phase d'inspection documentaire	En phase d'inspection de projet			
<input type="checkbox"/> Document modèle existant	<input type="checkbox"/> Utilisé et validé par le référent	<input type="checkbox"/> Utilisé mais non validé par le référent	<input type="checkbox"/> Non utilisé	<input type="checkbox"/> Non applicable

CRITÈRES COMPÉTENCES ET MÉTHODES : TECHNIQUE (MANAGEMENT DE PROJETS)

• Management de projets

- ⇒ Outils de suivi budget
- ⇒ Outils de suivi planning
- ⇒ Outils de reporting interne
- ⇒ Outils de reporting client
- ⇒ Outils de gestion des ressources matérielles et humaines
- ⇒ Si chantier, outil de suivi et gestion des non-conformités
- ⇒ Présence de la phase de documentation dans les outils ressources, planning et budget
- ⇒ Présence de la phase de formation dans les outils ressources, planning et budget

Pour chaque
critère

En phase d'inspection documentaire	En phase d'inspection de projet			
<input type="checkbox"/> Document modèle existant	<input type="checkbox"/> Utilisé et validé par le référent	<input type="checkbox"/> Utilisé mais non validé par le référent	<input type="checkbox"/> Non utilisé	<input type="checkbox"/> Non applicable

III. PRÉSENTATION STRUCTURE LIVRABLE 3: GUIDE TECHNIQUE POUR MAITRES D'OUVRAGE / PORTEURS DE PROJETS

Philosophie du document et proposition de sommaire



L3 : PHILOSOPHIE DU DOCUMENT

- Contenu du document « Guide technique » :
 - ⇒ Document de 10 pages maximum présentant le label de façon simple et explicite à l'ensemble de la filière.
 - ⇒ Destiné en priorité aux Maitres d'Ouvrages (porteurs de projets) pour qu'ils adhèrent à la démarche, il permet également d'informer les autres parties (pouvoirs publics, financiers, assureurs, riverains...).
 - ⇒ Ce document devra contenir des schémas explicatifs permettant une compréhension facilitée des étapes nécessaires pour obtenir une labélisation mais aussi de la signification de cette labélisation



L3 : PROPOSITION DE CONTENU

A. Objectif du label et enjeux pour la filière

- ⇒ Garantir un niveau de prestation, améliorer la qualité de la prestation et les compétences des acteurs
- ⇒ Favoriser le dialogue et la transparence entre les acteurs et clarifier leurs rôles et responsabilités
- ⇒ Contribuer à la standardisation
- ⇒ Améliorer la sécurité (équipements et personnes)

B. Acteurs concernés et portés de label

- ⇒ Tous les acteurs avec 3 typologies de label

C. Organismes intervenant dans le processus de labellisation

- ⇒ Comité de labellisation, OAPIL, Club Biogaz
- ⇒ Détails concernant les différents intervenants participant à la labellisation d'un candidat

D. Rappel d'un projet : étapes, responsabilités et compétences du maître d'ouvrage

- ⇒ Etapes et découpage d'un projet
- ⇒ Obligations MOA (au moins 1/2page) : Expression des besoins et plan de financement

E. Critères de labellisation

- ⇒ Prérequis
- ⇒ Liste des référents et responsables
- ⇒ Processus et méthodes attendues
- ⇒ Prise en compte de l'amélioration continue
- ⇒ Evolution des critères

F. Les étapes de l'inspection

- ⇒ Pré-inspection
- ⇒ Inspection documentaire
- ⇒ Inspection de projet

G. Mode d'obtention et de maintien du label par les acteurs

- ⇒ Reprendre les 5 étapes en résumé pour l'obtention et le maintien

H. Durée et coûts d'une labellisation

I. Appels et réclamations

J. Avantages et limites du label pour le porteur de projet

- ⇒ Avantages attendus pour le MOA
- ⇒ Limites : niveau technique non vérifié + ne se substitue pas aux contrôles réglementaires + rappel des obligations MOA

K. Evolution du label

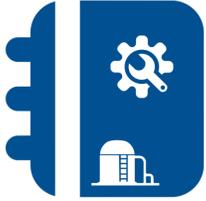


IV. POINT PLANNING

Etat d'avancement et prochaines étapes



PLANNING SUR LES LIVRABLES ET DOCUMENTS ATTENDUS



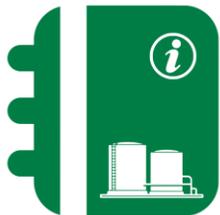
1. Guide de Fonctionnement du label

- ⇒ Transmission lundi 17/12 au COPIL et comité de relecture
- ⇒ Prise en compte des commentaires/questions + finition des modèles de formulaires entre COPIL décembre et janvier



2. Liste des critères d'évaluations

- ⇒ Prise en compte des commentaires/questions de la réunion
- ⇒ Communication du tableau des critères
- ⇒ Phases d'échanges entre COPIL décembre et janvier.
- ⇒ Prise en compte des remarques + compléments pour diffusion élargie



3. Guide technique

- ⇒ Validation d'un sommaire suite aux échanges de la réunion
- ⇒ Proposition lors du COPIL de janvier
- ⇒ Correction et compléments pour diffusion élargie